



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Paris, le 18 juin 2018

## Coupe du monde de football 2018 : ne laissez pas les bonnes pratiques numériques sur le banc de touche

La Coupe du monde 2018 s'annonce comme un grand moment de football qui peut aussi entraîner une élévation des risques numériques. Pour y faire face, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) et ses partenaires offrent un nouveau coup de projecteur aux bonnes pratiques numériques afin de rester [#CyberVigilant](#) pendant toute la durée de la compétition.

La Coupe du monde de football 2018 a été lancée jeudi 14 juin et va déchaîner les passions pendant plus d'un mois. L'évènement rassemble les amoureux du ballon rond de tous horizons. Un engouement qui peut aussi favoriser une certaine exposition aux risques numériques. Pour que la fête soit complète, pensez aux bonnes pratiques informatiques !



Cette élévation des risques numériques doit être prise en compte. C'est pourquoi l'ANSSI et ses partenaires informent et accompagnent les acteurs de cet évènement d'ampleur internationale (autorités, délégations et fédérations sportives, etc.) mais aussi les supporters et citoyens français qui, pendant un mois, vont vivre au rythme de ce grand rendez-vous sportif !

Que vous souteniez l'équipe de France sur place ou depuis chez vous, restez vigilants car le risque est multiple. Vol de données personnelles (billetteries en ligne frauduleuses, etc.), stratégies ou commerciales, déstabilisation (défiguration de site internet, etc.), sabotage ou encore campagnes d'hameçonnage ou de rançongiciels sont autant de risques qui nous rappellent que la sécurité du numérique est bien l'affaire de tous durant le mondial.

Pour ne pas gâcher la fête, l'ANSSI et ses partenaires mettent en lumière les [bonnes pratiques numériques](#) pour rester [#CyberVigilant](#) pendant la compétition.



## Notre sélection pour le mondial !

Les [12 bonnes pratiques de l'informatique](#), c'est la tactique gagnante pour votre défense ! Nomadisme, paiement en ligne, sauvegardes, mots de passe, etc. : vous disposerez des combinaisons imparables pour faire barrage à l'adversaire !

Pour les matchs des Bleus à l'extérieur et lors de vos déplacements, le [passeport de conseils aux voyageurs](#) présente à lui seul l'ensemble des règles simples à mettre en œuvre pour réduire les risques liés au nomadisme et ne pas vous retrouver hors-jeu.

## Cultivez l'esprit d'équipe

Vous souhaitez sensibiliser avec nous à la sécurité du numérique pendant la Coupe du monde 2018 ? Suivez le compte [@ANSSI FR](#) et [#CyberVigilant](#) et relayez les bonnes pratiques illustrées sous forme de GIFs !



## A PROPOS DE L'ANSSI

L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) a été créée par le décret n° 2009-834 du 7 juillet 2009 sous la forme d'un service à compétence nationale.

L'agence assure la mission d'autorité nationale en matière de défense et sécurité des systèmes d'information. Elle est rattachée au secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, sous l'autorité du Premier ministre.

AGENCE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION  
ANSSI 51, boulevard de la Tour-Maubourg — 75 700 PARIS 07 SP

www.ssi.gov.fr — [communication@ssi.gov.fr](mailto:communication@ssi.gov.fr)



## CONTACTS PRESSE

Bureau relations presse  
[communication@ssi.gov.fr](mailto:communication@ssi.gov.fr)

Margaux Vincent  
[margaux.vincent@ssi.gov.fr](mailto:margaux.vincent@ssi.gov.fr)  
01 71 75 84 04

Anne-Charlotte Brou  
[anne-charlotte.brou@ssi.gov.fr](mailto:anne-charlotte.brou@ssi.gov.fr)  
01 71 75 82 97